



Adhésion 201.

Nouveau site : metro-rigollots-valdefontenay.fr

Association Loi 1901 déclarée à la sous-Préfecture de Nogent-sur-Marne
le 2 novembre 2005 sous le n° W942000795

Le présent bulletin accompagné de votre règlement sera, soit :

- **Renvoyé à notre Siège Social** : 155 rue Edouard Maury
(chèque uniquement) 94120 Fontenay-sous-Bois

- **Remis ce jour** (chèque ou espèces)

Les chèques seront établis à l'ordre de METRO RIGOLLOTS-VAL DE FONTENAY

ancien(ne) adhérent(e) nouvel(le) adhérent(e)

NOM : **Prénom** :

Adresse :

Commune : Code Postal :

Tél :

Je reçois déjà vos infos par messagerie.

J'aimerais dorénavant recevoir vos infos par messagerie.

J'ai changé d'adresse e-mail.

E-Mail

Mon engagement complémentaire

Je peux mettre mes compétences au service de l'association - à préciser :

.....

Comment nous avez-vous connus ?

**J'adhère à l'Association loi 1901 « Métro Rigollots – Val de Fontenay »
pour l'année 201.**

⇒ Cotisation de base = **5 euros**

⇒ Cotisation de soutien = à partir de **10 euros**

} chèque ou
} espèces

Date :

Signature :